

# Mairie de LEZOUX

## PROJET PEDAGOGIQUE



### ALSH DE LEZOUX

1 Impasse Pasteur- 63190 LEZOUX

Enfants 3/11 ans

Le projet pédagogique est établi par la direction et l'équipe d'animation en cohérence avec le projet éducatif de la commune de LEZOUX.

Quelque soit l'âge des enfants accueillis, l'équipe d'animation du centre de loisirs doit proposer en toute sécurité des activités, des projets, des aménagements qui ont avant tout pour finalité de faire du centre de loisirs un lieu de loisirs où l'enfant prend du plaisir, un lieu d'apprentissage de l'autonomie, un lieu d'épanouissement physique et culturel, un lieu de vie, de socialisation et de construction de sa personnalité, un lieu d'accueil où on aide l'enfant à grandir.

#### Objectif n°1 : Un lieu d'épanouissement physique et culturel

- **Développer la mise en place d'activités variées répondant aux besoins de l'enfant**

- Proposer des activités riches et variées, facteur du développement de l'enfant
- Favoriser la mise en place de jeux
- Le jeu est un élément moteur et fondamental pour l'enfant parce qu'il lui procure du plaisir et donc une motivation. En jouant l'enfant apprend sans s'en rendre compte.

Le jeu permet à l'enfant de développer son imaginaire, de s'exprimer, de mieux comprendre ce qui l'entoure, de partager et d'échanger avec les autres.

Favoriser la mise en place d'activités sur plusieurs séances afin de permettre une évolution dans les acquisitions

- Travailler en partenariat avec le réseau associatif local afin de faire découvrir aux enfants la richesse des activités proposées sur le territoire

- **Développer la mise en place d'activités et projets à caractère culturels**

- **Aiguiser la curiosité et l'imagination de l'enfant**

- Amener l'enfant à développer son imaginaire par le biais d'activités d'expression libres ou encadrées et à faire ses propres expériences. L'animateur est là pour cerner et prendre soin que l'enfant afin qu'il puisse faire la part entre le réel et l'imaginaire.

- Promouvoir la mise en place et l'initiation à différentes activités d'expression, orales, écrites, artistiques, manuelles ou corporelles qui permettent à l'enfant d'exercer son sens créatif et de trouver du plaisir.

- **Permettre aux enfants de découvrir ou redécouvrir leur environnement quotidien**

- Faire du centre de loisirs un lieu ouvert sur son environnement de proximité et un lieu éducatif où l'enfant apprend à mieux le connaître, pour mieux l'apprécier et se l'approprier.

- Ouvrir le centre de loisirs sur les autres secteurs d'activités liés à l'enfance jeunesse ou l'animation du territoire et faciliter des passerelles.

- Permettre à l'enfant de découvrir de façon active les richesses de sa commune : son histoire, son patrimoine à travers des activités ludiques, des recherches, des rencontres et des sorties

- Participer à l'animation et à certaines activités de la commune
- Promouvoir des activités éducatives et sportives avec les associations locales.

### - Ouvrir le centre de loisirs sur le monde

Ouvrir le centre, c'est permettre à des intervenants de s'y introduire, mais aussi de s'en évader le temps d'une sortie, d'un séjour

- Amener l'enfant à partager des moments avec des publics variés (personnes handicapées, personnes âgées, étrangers, de religion différente...), à comprendre, accepter les différences et enrichir ainsi son entourage
  - Permettre à l'enfant de vivre sa culture ou sa différence comme une richesse en allant à la rencontre des autres.
  - Amener l'enfant à découvrir sa région, d'autres pays, d'autres civilisations existantes ou disparues (sorties, visite de musées, intervenants, vidéo...)
  - Organiser des mini-séjours accessoires lors des petites et grandes vacances afin de découvrir d'autres lieux et de renforcer des connaissances thématiques découvertes tout au long de l'année.
- **Développer la mise en place d'activités physiques et sportives**
    - Initier et faire pratiquer différentes activités sportives aux enfants
    - Apprendre à l'enfant à connaître son corps, ses possibilités et à le gérer (activités d'expressions corporelles)
    - Amener à l'enfant à comprendre l'intérêt de la pratique sportive pour son bien-être et sa santé
    - Favoriser la socialisation de l'enfant, l'esprit d'entraide à travers des sports d'équipe et jeux de confrontations
    - Stimuler sa curiosité par la découverte de nouvelles disciplines en partenariat avec des prestataires locaux dans la mesure du possible
  - **Sensibiliser l'enfant aux sujets de santé publique**

L'enfant doit être concerné par sa santé

    - Informer et responsabiliser l'enfant sur ces sujets et ainsi modifier son comportement face à certaines attitudes et faire passer un message à ses proches
    - Sensibiliser l'enfant à l'importance d'une alimentation équilibrée et variée pour sa santé
    - Proposer des activités de prévention

Un planning des activités sera proposé aux parents 1 mois avant la période d'activité par Flyers, affiches et sur le site de la commune de LEZOUX

## Objectif n°2 : Un lieu d'apprentissage de l'autonomie

- **Donner à l'enfant la possibilité de se repérer dans l'espace, dans le temps, et dans ses relations.**

Pour cela l'équipe d'animation devra :

  - Aménager l'espace de façon à ce que l'enfant puisse accéder et ranger seul le matériel
  - Mettre en place des règles de vie collective
  - Structurer la journée du centre de loisirs



- **Apprendre à l'enfant progressivement à se gérer seul et l'inciter à prendre des initiatives.**
  - Par des actions simples et quotidiennes, les animateurs apprendront à l'enfant à être autonome notamment lors des moments des repas, les lavages de mains, les douches, de l'habillage, les toilettes...)
  - Valoriser la possibilité de l'enfant à participer et aider aux tâches de la vie quotidienne.
  - Instaurer des mini responsabilités (rangement du matériel, gestion des affaires personnelles...)
  
- **Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs**
  - Laisser l'enfant décider de ce qu'il souhaite faire en proposant sur un moment de la journée des temps libres (mettre le matériel à sa disposition)
  - Permettre à l'enfant de proposer des activités au groupe (boite à idées)
  - Accompagner l'enfant dans l'activité en le laissant prendre expérience de ses erreurs
  
- **Mettre l'enfant en confiance**
  - En étant disponible à ses sollicitations
  - En lui expliquant de façon claire et compréhensible les consignes d'activités
  - En instaurant régulièrement un échange verbal, un temps de discussion
  - En lui donnant un groupe d'enfant référent
  - En lui donnant un référent animateur
  - En lui donnant des repères de lieu
  - En lui proposant des activités adaptées
  - En évitant de le mettre en échec



### Objectif n°3 : Un lieu de vie, de socialisation et de construction de la personnalité

- **Apprendre à vivre en collectivité tout en respectant des règles de vie**
  - Etablir avec les enfants et afficher des règles de vie clairement définies prenant en compte les droits et les devoirs de chacun, le respect du matériel, des locaux, des camarades et des adultes
  - Proposer des activités favorisant l'esprit d'entraide et de partage (jeux d'équipe, jeux de coopération)
  - Donner les moyens à chaque enfant de s'insérer dans un groupe, d'y trouver sa place en proposant des projets « à faire ensemble » par petit groupe
  - Organiser des minis séjours accessoires lors des petites et grandes vacances.
  
- **Favoriser les échanges et les rencontres**
  - Favoriser le brassage des publics et des générations pour permettre à l'enfant d'être confronté à la différence.
  - Développer des projets intergénérationnels (Distribution des colis de Noël et goûters dans les maisons de retraite)
    - Mettre en place des projets ou activités passerelles entre le RAM, la Halte-Garderie, autres centres de loisirs en organisant des événements ou des inter-centres
    - Développer les rencontres, les échanges avec le tissu associatif et les acteurs du territoire
  
- **Sensibiliser l'enfant à ses droits et devoirs de citoyens**

Dès tout petit, l'enfant a des repères de droits et devoirs de vie en collectivité (à la maison, à l'école, à la crèche...). Il doit cependant aussi prendre conscience de ces droits et devoirs individuels

  - Favoriser les projets éco-citoyen par des actions ciblées en partenariat avec des acteurs locaux
  - Développer des projets de civisme, d'échanges, de solidarité, de décisions communes par l'organisation d'élections et de vote, par la découverte du fonctionnement de la commune
  - Donner à l'enfant l'envie de grandir, de devenir un adulte

## Objectif n°4. Un lieu d'accueil assurant la sécurité affective, physiologique et physique de l'enfant

- **Etre à l'écoute de chaque enfant**
  - Reconnaître l'enfant en tant qu'individu, avec son histoire personnelle, son environnement social et familial en sachant le respecter
  - Etre à l'écoute des envies et des besoins de l'enfant
- **Respecter le rythme de chaque enfant**
  - Adapter le fonctionnement et la durée des activités afin de prendre en compte le rythme physiologique de chaque enfant (sommeil, repos, activités...)
  - Le centre de loisirs assure la continuité de la réforme des rythmes scolaires mise en place en 2013 en respectant le rythme de vie de chaque enfant.
  - Respecter les capacités physiques de l'enfant en adaptant le contenu des activités proposées.
- **Etre à l'écoute des familles et les associer à la vie du centre**
  - Privilégier l'échange et la discussion avec les familles sur les temps d'accueil et de reprise afin de mieux connaître l'environnement de l'enfant, les attentes et les contraintes des familles mais aussi de préparer ou de faire le compte rendu de la journée.
    - Mettre en place des journées portes ouvertes, des moments conviviaux, des temps d'informations.
    - Donner la possibilité aux familles de participer activement à la vie du centre et de ses projets : comité de pilotage
      - Permettre aux parents de participer à certaines activités (renfort d'encadrement lors de sorties)
      - mettre en place une communication active et fonctionnelle avec les familles

- **Respecter La réglementation en vigueur :**

**Taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 enfants de – 6 ans**

**1 animateur pour 12 enfants de + 6 ans**

**50% d'animateurs diplômés BAFA, 30% d'animateurs stagiaires BAFA, 20% d'animateurs non qualifiés**

**Hygiène : Norme HACCP**



## Mini-séjours accessoires

Des mini-séjours à thèmes de 5 jours (4 nuits) seront proposés chaque année avec un hébergement en dur ou sous tentes. Ils sont la continuité éducative du centre de loisirs.

Un projet pédagogique avec des objectifs éducatifs spécifiques au thème proposé sera attribué à chaque séjour.

## Organisation de la journée

### **7h30 – 9h00** → Accueil échelonné des enfants

Temps libre surveillé ou l'enfant peut participer aux différents ateliers proposés (jeux symboliques, construction, jeux de société, bibliothèque, jeux extérieurs lorsque le temps le permet...)

3 animateurs surveillent ce temps d'accueil :

Un animateur accueille les parents et les enfants. Ce moment est important car il assure la liaison entre le centre et les familles. L'animateur peut délivrer des informations, répondre à des questions. Il devra être disponible et à l'écoute de chaque parent afin de privilégier un accueil individualisé si nécessaire.

2 animateurs animent les ateliers proposés.

### **9h00 – 12h00** → Temps d'activités (obligatoire)

Les enfants sont repartis avec un animateur référent dans un groupe par tranche d'âges : 3/5 ans, 6/7ans, 8/11ans

11h45 passage aux toilettes et lavage de mains

### **12h00 – 13h15** → Repas

Le temps de repas doit être un moment de la vie quotidienne convivial et se dérouler dans le calme.

Les animateurs prennent chacun la responsabilité d'une table et mangent avec les enfants.

Les enfants de 3/5 ans sont installés dans un réfectoire avec du mobilier adapté (tables et chaises à leurs tailles)

Les animateurs profiteront du temps du repas pour développer chez l'enfant des valeurs éducatives spécifiques : hygiène et les bonnes manières, connaissance et découverte des produits, apports nutritionnels, notion des quantités, les goûts...

### **13h15 – 13h45** → Pause méridienne

Temps libre surveillé ou l'enfant peut participer aux différents ateliers proposés (jeux symboliques, construction, jeux de société, bibliothèque, jeux extérieurs lorsque le temps le permet...)

### **13h45 – 17h00** → Temps d'activités (obligatoire)

Les enfants sont repartis avec un animateur référent dans un groupe par tranche d'âges : 3/5 ans, 6/7ans, 8/11ans

13h45 - 15h30 Sieste ou temps calme pour les 3/5ans

16H00 Goûter pour tous

(Moment d'échange et de discussions entre enfants et animateurs)

### **17h00 – 18h30** → Départ échelonné des enfants

Temps libre surveillé ou l'enfant peut participer aux différents ateliers proposés (jeux symboliques, construction, jeux de société, bibliothèque, jeux extérieurs lorsque le temps le permet...)

3 animateurs surveillent ce temps d'accueil : 1 animateur accueille les parents et note les départs, 2 animateurs animent les ateliers proposés.



## Moyens à disposition

### • **Les locaux**

Le centre dispose de locaux en état, adaptés aux enfants et répondants aux normes handicapés. La commission de sécurité du local a donné un avis favorable.

### Espace intérieur :

#### - Au rez de chaussée :

- accueil
- bureaux
- sanitaires adultes
- Sanitaires enfants différenciés garçons/filles en accès intérieur et extérieur
- ludothèque
- grande salle bleue (accueil)
- Salle de danse

#### - Etage :

- infirmerie
- salle des grands avec un coin cuisine
- salle des petits
- sanitaires garçons / filles
- douches garçons / filles
- salle de sieste
- salle de temps calmes

### Espaces extérieurs :

- 2 espaces extérieurs clôturés sont accessibles directement sans sortir du centre
- Parc du centre
- Parc de l'école à proximité

### • **Le matériel**

Le centre dispose d'un équipement pédagogique important pour les activités manuelles qui est stocké dans des armoires spécifiques dans les salles d'activités. Le matériel sportif est rangé dans le garage fermé situé dans le parc du centre.

### • **La restauration**

La gestion des repas est confiée à la restauration scolaire municipale. L'équilibre des repas est approuvé par le directeur du centre. L'accès à la salle de réfectoire est direct sans sortie extérieure



# L'évaluation du projet pédagogique

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet éducatif territorial est assuré par un comité de pilotage.

## Constitution du comité de pilotage

(1 réunion annuelle)

**Commune :** Le Maire, l'Adjointe aux affaires scolaires et deux conseillers municipaux membres de la commission « enfance jeunesse ».

Le Directeur Général des Services de la commune

Le directeur de l'accueil périscolaire, coordonnateur des services enfance -jeunesse de la ville.

**Un représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.**

**Le conseiller technique du secteur de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.**

**Deux représentants des usagers :** 2 familles utilisatrice du centre de loisirs et 2 familles utilisatrices des mini-séjours seront invitées à participer au COPIL.

## Organisation de l'évaluation

Une synthèse des différentes évaluations sera effectuée et proposée au COPIL chaque fin d'année scolaire par le coordonnateur des services enfance de LEZOUX sous 2 formes :

### Une évaluation quantitative

#### Critères quantitatifs

Nombre des inscriptions par catégories : enfants, familles

Nombre des activités : sportives, culturelles, manuelles

Nombre des intervenants : associations, autoentrepreneurs, artisans locaux

Age des enfants par niveaux

Familles et QF CAF

Evolution et comparatifs des chiffres sur différentes années

### Une évaluation qualitative

#### Critères qualitatifs

Avis des groupes de travail sur l'organisation en place

Résultats des différentes enquêtes de satisfaction des utilisateurs : Parents, Intervenants

Bilan de l'équipe d'animation

Autoévaluation des enfants

Qualité du programme d'activités proposées

Descriptifs des points négatifs

Descriptifs des points positifs

Analyse par objectifs éducatifs

Orientations et actions modificatives

